



**MONTROND-LES-BAINS**

# MAISONS, BALCONS ET JARDINS FLEURIS

GUIDE POUR LES HABITANTS

Des massifs fleuris qui embellissent les rues de votre village, ça vous tente ? Rien de plus simple en participant à la campagne "*Maisons, balcons et jardins fleuris*".

Tentez de devenir l'un des heureux jardiniers distingués de votre commune.



Par cette campagne des "Maisons, balcons et jardins fleuris", le comité de fleurissement de la commune de MONTROND-LES-BAINS souhaite récompenser l'engagement des habitants qui, par leur action, participent grandement à l'embellissement du cadre de vie de leur territoire.



## INSCRIPTION

Vous vous êtes inscrit à la campagne "Maisons, balcons et jardins fleuris" via le bulletin d'inscription.

Pour rappel, seules seront prises en considération **les réalisations visibles de l'espace public (de la rue ou de la route).**

Les visites du jury auront lieu au cours de la période estivale. Vous ne serez pas prévenu au préalable.



## COMPOSITION DU JURY COMMUNAL

Le jury communal se compose de techniciens des services espaces verts, de bénévoles et d'élus.

### JURY

Le jury n'informe pas de la date de son **passage** qui se déroule durant la **période estivale** (début juillet à fin septembre).



Le jury dispose d'une **grille de notation** pour rendre compte des visites et justifier les appréciations (voir ci-dessous "Éléments d'appréciation").



Si, lors de la visite, le jury constate qu'il n'y a pas ou peu de fleurissement et que les critères ne correspondent pas à ceux définis, le particulier concerné n'apparaîtra pas sur le palmarès.



### ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION

L'attribution des prix s'effectue sur la base des critères suivants :

- **Première impression** /5 points
- **Harmonie des couleurs et des volumes** /5 points
- **Qualité, diversité et pérennité** de la palette végétale /5 points
- **Entretien de l'espace:** gestion de l'eau, paillage ... /5 points

### DISTINCTIONS

Seront distingués les particuliers ayant obtenu au **minimum 12 points**.

## ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

La participation à la campagne entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions actées par les jurys.

Les photos prises lors du passage du jury sont libres de droit.

## VALIDITÉ DU RÈGLEMENT

Le règlement est valable à partir du 1er janvier 2026 et pourra faire l'objet d'actualisation chaque année.

## CÉRÉMONIE ET DISTINCTIONS ATTRIBUÉES

Les résultats seront divulgués en octobre.

Pour clôturer la campagne, une cérémonie de remise des distinctions sera organisée en début d'année suivante.



## AGENDA 2026

### » Avant le 30 juin 2026

Date limite de dépôt ou d'envoi des bulletins d'inscription dûment complétés à la mairie.

Adresse : 1 place du Général-de-Gaulle, 42210 MONTROND-LES-BAINS

### » Septembre 2026

Proclamation et cérémonie de remise des distinctions .

Rendez-vous :

Mairie

MONTROND-LES-BAINS

### VOTRE CONTACT :

Jean ESPEJO

Tel: 06 10 67 33 40

E-mail: [animation@montrond-les-bains.fr](mailto:animation@montrond-les-bains.fr)